

## **REGLEMENT DU CONCOURS**

### **« Knorr Sensations : Chèques-événements BONGO + Weekend Bien-être à SPA »**

La société Unilever Belgium SA, dont le siège social est situé à 1190 Bruxelles (Forest), Boulevard de l'Humanité, 292, ayant comme numéro d'entreprise 0438.390.312 (ci-après "Unilever"), organise un concours sous le nom de « Knorr Sensations : Chèques-événements BONGO + Weekend Bien-être à SPA ».

#### **Article 1 Généralités**

1. La participation au concours est réservée aux personnes physiques habitant en Belgique, à l'exclusion des collaborateurs et des membres du personnel de Unilever Belgium SPRL et des agences de promotion concernées ainsi que des membres de leurs familles (c'est à dire les membres d'un seul et même foyer ou des personnes qui cohabitent à une seule et même adresse).
2. Si vous avez moins de 18 ans, vous devez obtenir l'autorisation de votre représentant légal pour pouvoir participer à l'action.
3. Un seul prix sera attribué par famille habitant à la même adresse.
4. Sont également exclues de l'action, toutes les personnes qui y participent en collaboration organisée, soit dans le cadre de l'une ou l'autre association juridique ou association de fait, soit en collaborant d'une manière ou d'une autre pour augmenter leurs chances de gagner, toutes les personnes qui utilisent une ruse ou une manœuvre, entre autres l'utilisation d'un programme informatique, ou qui participent d'une quelconque façon illégitime ou frauduleuse en vue d'augmenter leurs chances de gagner.
5. Il s'agit d'un concours sans aucune obligation d'achat.

#### **Article 2 Données personnelles**

1. Pour participer à l'action, vous pouvez être amenés à devoir transmettre certaines données personnelles (par exemple votre nom, prénom, adresse, adresse e-mail, etc).
2. Vous garantissez que les données que vous transmettez sont correctes, à jour et complètes.
3. Les données personnelles que vous nous transmettez peuvent être utilisées par Unilever ou par d'autres sociétés qui lui sont liées à d'autres fins que pour les seuls besoins de l'action, conformément à notre déclaration de confidentialité, disponible sur [www.unilever.be](http://www.unilever.be).

#### **Article 3 Comment et quand participer?**

1. Le concours débute le 01/03/2010 et se termine le 10/05/2010 à midi (12u).
2. Pour participer valablement à ce concours, le participant doit surfer sur le microsite de Knorr Sensations et cliquer sur la page du concours. Les participants doivent répondre à deux questions et à une question subsidiaire. Après avoir répondu, ils devront indiquer leurs données personnelles correctes afin de pouvoir être contactés au cas où ils gagneraient.

#### **Article 4 Désignation des gagnants**

1. Les gagnants sont ceux qui ont correctement répondu à la (aux) question(s) du concours ainsi qu'à la question subsidiaire (ou qui sont les plus proches de la réponse à cette question). En cas d'ex aequo, les gagnants seront tirés au sort.

2. Les gagnants de l'action seront contactés dans les plus brefs délais par courrier pour la remise du prix, le 12/05/2010.
3. Si un gagnant ne réclame pas son prix à Unilever dans les 3 mois suivant la fin de l'action, ce gagnant perd le droit à ce prix et celui-ci reste la propriété d'Unilever.
4. Il n'est répondu à aucune demande (écrite ou téléphonique) concernant le résultat de l'action.

#### **Article 5 Prix**

1. 100 chèques-événements Bongo « Sauna pour deux » d'une valeur de 39,90 euros chacun ou un Weekend Bien-être à Spa d'une valeur minimum de 887 euros et maximum de 987 euros.
2. Tous les prix sont personnels et ne peuvent donc pas être transmis à une autre personne, ou échangés contre de l'argent. En cas de refus du prix, ou de non attribution du prix aux gagnants pour d'autres raisons, le prix reviendra à Unilever.

#### **Article 6 Responsabilité et garantie**

1. Vous reconnaissez que la participation à l'action se fait entièrement à vos propres risques.
2. Si dans le cadre de cette action, il vous est demandé de transmettre, uploader, enregistrer ou autrement communiquer une contribution, vous garantissez que cet envoi / cette contribution ne porte atteinte à aucun droit (de propriété intellectuelle) de tiers et n'est en aucune façon illicite et vous garantissez Unilever contre toute réclamation de tiers à cet égard.
3. Unilever n'est responsable pour aucun dommage direct et/ou indirect en rapport avec cette action, y compris concernant (sans y être limité):
  - les prix qu'elle distribue;
  - l'adaptation, l'interruption ou la fin de l'action et/ou l'adaptation des prix;
  - l'utilisation illicite de ses systèmes par un tiers.

#### **Article 7 Droits d'auteur et collaboration**

1. Si les participants transmettent, uploadent, enregistrent ou communiquent autrement une contribution dans le cadre de cette action, ces envois/contributions deviennent la propriété d'Unilever. Unilever se réserve le droit de raccourcir, adapter ou supprimer ces envois/contributions, sans vous le communiquer au préalable.
2. Vous consentez à Unilever le droit d'utiliser vos envois/contributions, éventuellement adaptés, via n'importe quel moyen. Unilever n'est pas tenue de mentionner votre nom.
3. Si vous avez gagné un prix, vous donnez à Unilever l'autorisation d'utiliser votre nom et/ou les photos de vous (par exemple lors de la distribution des prix) pour toute publication concernant cette action.

#### **Article 8 Droits d'Unilever**

1. Unilever se réserve le droit d'écourter, de postposer, de modifier, de transmettre, d'étendre ou d'annuler la présente action, ou une partie de celle-ci, au cas où des circonstances particulières ou le bon déroulement de l'action l'exigeraient. La responsabilité d'Unilever ne pouvant être engagée de ce fait.

2. Unilever n'a pas la possibilité d'analyser au préalable tous les envois. Si un tiers se prévaut de l'illégalité de votre envoi, Unilever se réserve le droit de communiquer à ce tiers votre nom et adresse, si elle dispose de ces données.

#### **Article 9 Contact**

Pour toute question ou commentaire sur cette action, veuillez contacter :

#### **Unilever Benelux**

Brussels Office

Bld de l'Humanité 292

1190 Bruxelles

Belgium

**Julie Bonroy**

[Julie.Bonroy@unilever.com](mailto:Julie.Bonroy@unilever.com)

#### **Article 10 Divers**

1. Ces conditions peuvent à tout moment être adaptées par Unilever. Nous vous conseillons dès lors de les consulter régulièrement.
2. Nos conditions d'utilisation et notre déclaration de confidentialité sont applicables à cette action.
3. La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement. Seuls les tribunaux de Bruxelles sont compétents en cas de contestation. Seul le droit belge s'applique.